

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 28 MARS 2023

Délibération n°2023-03-02

Nbre de membres afférents au Conseil d'Administration		Date de la convocation : 16.03.2023
En exercice :	15	Date de l'affichage : 16.03.2023
Qui ont pris part à la délibération :	9	

Présents : Mme VICENTE-PAUCHON Catherine, Mme COELHO Sandrine, Mme DURU Nadine, M. LAHARIE Frédéric, M. LOPEZ Jean-Louis, Mme LATRUBESSE Paulette, M. MAUBOURGET Régis, Mme ESPESO Maggy, Mme MARTIN Chantal

Absents excusés : Mme BELIN Éva, Mme ROMERO Frédérique, Mme LARRIEU Mylène, M. ROBERT Sébastien, Mme CONVERT Marie Thérèse, M. DE CASANOVE Patrick

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Madame Vicente-Pauchon, Vice-Présidente du CCAS, présente au Conseil d'Administration le Compte de Gestion 2022 du CCAS, qui lui a été transmis par monsieur le Receveur Municipal.

Elle précise qu'il y a absolue concordance entre les résultats de la comptabilité du Receveur et les écritures décrites dans le compte administratif, retraçant les comptes de l'Ordonnateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

DÉCLARE

ARTICLE 1. La conformité des écritures entre la comptabilité du Receveur et celle de l'Ordonnateur pour l'exercice 2022 est constatée.

ARTICLE 2. Le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part est déclaré.



ARTICLE 3. Mme le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette délibération.

ARTICLE 4. La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Éva BELIN
La Présidente,



CENTRE COMMUNAL
MAIRIE D'ONDRES
D'ACTION SOCIALE

Acte rendu exécutoire le / / 2023

- après télétransmission électronique le / / 2023

- et publication ou notification le / / 2023

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 040028

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

ETABLISSEMENT : CCAS - ONDRES

Résultats budgétaires de l'exercice

71600 - CCAS - ONDRES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 000,00	33 400,00	34 400,00
Titres de recette émis (b)	1 000,00	1 048,32	2 048,32
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 000,00	1 048,32	2 048,32
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 000,00	33 400,00	34 400,00
Mandats émis (f)		2 256,41	2 256,41
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		2 256,41	2 256,41
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 000,00	1 208,09	208,09
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché/Publié le 31/03/2023

ID : 040-214002099-20230328-DELIB23_03_02-DE



COMMUNE DE ONDRES
C.C.A.S.

TABLEAU A14 - EXERCICE 2022

	Résultat de clôture 2021	Part affecté à l'investissement exercice 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2021
Investissement	0,00		1 000,00	1 000,00
Fonctionnement	33 584,51	-1 000,00	-1 208,09	31 376,42
Totaux	33 584,51	-1 000,00	-208,09	32 376,42

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché/Publié le 31/03/2023

ID : 040-214002099-20230328-DELIB23_03_02-DE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 040028

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

ETABLISSEMENT : CCAS - ONDRES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71600 - CCAS - ONDRES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement			1 000,00		1 000,00
Fonctionnement	33 584,51	1 000,00	-1 208,09		31 376,42
TOTAL I	33 584,51	1 000,00	-208,09		32 376,42
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	33 584,51	1 000,00	-208,09		32 376,42

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché/Publié le 31/03/2023

ID : 040-214002099-20230328-DELIB23_03_02-DE

